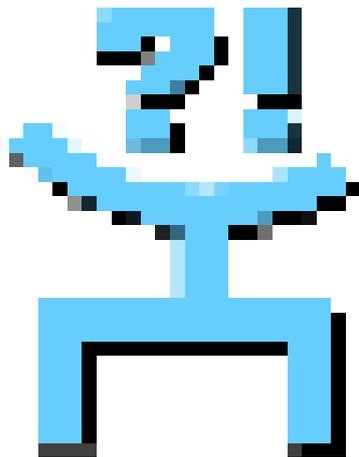


<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article6097>



Circulaire et Annexes des postes adaptés et allègements de service 2021-2022

- SNES académique de Dijon - Informations professionnelles -



Date de mise en ligne : jeudi 26 novembre 2020

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Le Rectorat a publié la circulaire sur l'aménagement des postes de travail (y compris les allègements de service) et l'affectation sur un poste adapté pour l'année scolaire 2021-2022. Vous trouverez cette circulaire et ses annexes ci-dessous.

N'hésitez pas à contacter le SNES pour être conseillé et soutenu dans les démarches.

Attention, les demandes d'aménagement de poste de travail, initiales ou de renouvellement doivent être formulées sur l'imprimé joint à la présente circulaire et transmises en double exemplaire par voie hiérarchique à la cellule GRH du rectorat **pour le 29 janvier 2021 terme de rigueur**.

Le Rectorat annonce que les demandes parvenues hors délais ne seront pas examinées lors de la commission.

<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Circulaire rectorale 2021_2022		
https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg	https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg	https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg
Annexe 1 (formulaire allègement de service)	Annexe 2 (formulaire PACD-PALD)	Annexe 2a (formulaire PACD-PALD)